



**DELIBERATION N° 21/172 CP DE LA COMMISSION PERMANENTE  
APPROUVANT LA MISE EN VENTE DU CATALOGUE DE L'EXPOSITION  
« PACI ETERNA » AU MUSÉE DE L'ALTA ROCCA**

**CHÌ APPROVA A VENDITA DI U CATALOGU DI A MOSTRA « PACI ETERNA »  
À U MUSEU DI L'ALTA ROCCA**

---

**REUNION DU 29 SEPTEMBRE 2021**

L'an deux mille vingt et un, le vingt neuf septembre, la commission permanente, convoquée le 16 septembre 2021, s'est réunie sous la présidence de Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Présidente de l'Assemblée de Corse.

**ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.**

Danielle ANTONINI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Laurent MARCANGELI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Julia TIBERI, Hyacinthe VANNI

**ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :**

M. Jean BIANCUCCI à M. Hyacinthe VANNI  
Mme Valérie BOZZI à M. Laurent MARCANGELI  
M. Jean-Martin MONDOLONI à Mme Christelle COMBETTE  
Mme Nadine NIVAGGIONI à Mme Danielle ANTONINI

**LA COMMISSION PERMANENTE**

- VU** le Code général des collectivités territoriales, titre II, livre IV, IV<sup>ème</sup> partie, et notamment ses articles L. 4421-1 à L. 4426-1 et R. 4425-1 à D. 4425-53,
- VU** la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République - titre VII,
- VU** la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de Covid-19 et notamment son titre II,
- VU** la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire,

- VU** la loi n° 2021-689 du 31 mai 2021 relative à la gestion de la sortie de crise sanitaire,
- VU** l'ordonnance n° 2020-391 du 1<sup>er</sup> avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de Covid-19,
- VU** le décret n° 2021-699 du 1<sup>er</sup> juin 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire, modifié,
- VU** la délibération n° 17/284 AC de l'Assemblée de Corse du 21 septembre 2017 portant approbation du nouveau cadre pour le patrimoine,
- VU** la délibération n° 18/139 AC de l'Assemblée de Corse du 30 mai 2018 portant adoption du règlement budgétaire et financier de la Collectivité de Corse,
- VU** la délibération n° 20/017 AC de l'Assemblée de Corse du 13 février 2020 portant approbation du cadre de politique générale des sites archéologiques et des musées de Corse,
- VU** la délibération n° 21/056 AC de l'Assemblée de Corse du 25 mars 2021 adoptant le budget primitif de la Collectivité de Corse pour l'exercice 2021,
- VU** la délibération n° 21/124 AC de l'Assemblée de Corse du 22 juillet 2021 approuvant le renouvellement de la délégation de l'Assemblée de Corse à sa Commission Permanente,
- SUR** rapport du Président du Conseil exécutif de Corse,
- APRES** avis de la Commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion Sociale et de la Santé,
- APRES** avis de la Commission des Finances et de la Fiscalité,

### **APRES EN AVOIR DELIBERE**

A l'unanimité,

**Ont voté POUR (15) : Mmes et MM.**

Danielle ANTONINI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Laurent MARCANGELI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI, Hyacinthe VANNI

**ARTICLE PREMIER :**

**APPROUVE** la mise en vente et le tarif du catalogue de l'exposition « Paci Eterna, Tombes et outre-tombe » au Musée de Livia.

**ARTICLE 2 :**

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité de Corse.

Aiacciu, le 29 septembre 2021

La Présidente de l'Assemblée de Corse,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'M. A. Maupertuis', with a horizontal line drawn underneath the signature.

Marie-Antoinette MAUPERTUIS

# **COMMISSION PERMANENTE**

**REUNION DU 29 SEPTEMBRE 2021**

**RAPPORT DE MONSIEUR  
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE**

**MUSEU DI L'ALTA ROCCA : VENDITA DI U CATALOGU DI  
A MOSTRA 'PACI ETERNA '**

**MUSÉE DE L'ALTA ROCCA : VENTE DU CATALOGUE DE  
L'EXPOSITION 'PACI ETERNA'**

COMMISSION(S) COMPETENTE(S) : Commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion Sociale  
et de la Santé

Commission des Finances et de la Fiscalité

## RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

Le présent rapport a pour objet de fixer les nouveaux tarifs pour la régie du Musée de l'Alta Rocca à Livia, liés à la publication du catalogue accompagnant l'exposition « PACI ETERNA », qui se tient au musée de l'Alta Rocca du 16 juillet au 15 octobre 2021.

Deux volets sont traités et présentés dans le catalogue :

- le premier concerne le Mésolithique, l'époque de la colonisation de la Corse par l'Homme, il y a plus de 10 000 ans. L'hôte de marque de cette exposition est aussi une résidente perpétuelle du Musée de l'Alta Rocca : la Dame de Bunifaziu. Principale tête d'affiche du casting, celle qui fut longtemps la « grand-mère de tous les Corses » y est exposée depuis plus de quarante ans et accueille pour l'occasion une scénographie destinée à éclairer sa vie, ses souffrances et les funérailles que ses proches lui ont accordées.

Seront également à l'honneur les inhumés de Campu Stefanu, un peu plus vieux que la dame. Cet ensemble met en relief l'exceptionnel patrimoine sépulcral funéraire insulaire pour cette période, l'une des plus fortes concentrations à l'échelle mondiale. Il sera aussi question du métier d'anthropologue, une spécialité de l'archéologie qui traite de la fouille et de l'analyse des restes humains à travers les âges.

- le second volet aborde la mort aux époques moderne et contemporaine. Elle propose une immersion dans un cadre scénographique qui fait voyager entre matériel et immatériel, des pratiques aux légendes, en interrogeant les aspects les plus abstraits de notre relation au décès, mais aussi les plus concrets, comme par exemple les actes notariés ou les faire-part.

Un panel de bannières de procession sera présenté afin de rendre compte des imbrications entre les croyances codifiées (la religion catholique) et certains aspects plus profonds des croyances. L'une des pièces maîtresses de l'exposition réside dans la présentation de pierres sculptées provenant de la tombe anglaise de Pascal Paoli.

Ce double parcours permet de sensibiliser les visiteurs aux dimensions concrètes, presque pragmatiques de la mort, tout en lui proposant de s'immerger dans les profondeurs symboliques qu'elle implique au sein des sociétés corses, qu'elles soient préhistoriques ou modernes. Le sujet y est abordé sous un angle pédagogique et interactif, au moyen de projection et de vecteurs sensoriels innovants.

Ainsi seront mis en vente à la boutique du Musée :

<b>PRODUIT</b>	<b>EXEMPLAIRES</b>	<b>PRIX UNITAIRE TTC</b>
<b>CATALOGUES « PACI ETERNA »</b>	350	29 €

Seront réservés pour la communication de la Collectivité de Corse et du Musée de l'Alta Rocca :

<b>PRODUIT</b>	<b>EXEMPLAIRES</b>
<b>CATALOGUES « PACI ETERNA »</b>	150

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.